

Pour chaque demande de transfert, veuillez préciser de quel cas il s'agit (1,2 ou 3).

1. Documents nécessaires pour la FIBA pour des « **frontaliers** » qui viennent jouer en Suisse (art. H.3.4.1.1.a et d) :
 - Copie de la [demande de licence Swiss Basketball](#)
 - Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
 - Copie de l'attestation de domicile
 - Consentement et lettre d'explication des parents
 - Nom + pays de l'ancien club
 - Attestation de l'école où le joueur est inscrit
 - [Attestation équipe nationale](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)

2. Documents nécessaires pour la FIBA pour des joueurs **qui ont déménagé en Suisse et intègrent un club suisse** (art. H.3.4.1.1.a) :
 - Copie de la [demande de licence Swiss Basketball](#)
 - Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
 - Copie du permis de séjour
 - Consentement et lettre d'explication des parents
 - Attestation de l'employeur d'un des deux parents du joueur
 - Nom + pays de l'ancien club
 - Attestation de l'école où le joueur est inscrit
 - [Attestation équipe nationale](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)

3. Documents nécessaires pour **des joueurs qui viennent en Suisse pour intégrer un centre de formation** (art. H.3.4.1.1.b)
 - Copie de la [demande de licence Swiss Basketball](#)
 - Copie de la carte d'identité ou passeport (en cas de double nationalité ou plus, mettre les copies de tous les passeports ou cartes d'identité)
 - Copie du permis de séjour
 - Consentement et lettre d'explication des parents
 - Copie du contrat du centre national signé par le club, le joueur et les parents
 - Nom + pays de l'ancien club
 - Attestation de l'école où le joueur est inscrit (avec date de début)
 - [Attestation équipe nationale](#) signée par le joueur, les parents et le nouveau club (seul un pays dont le joueur a la nationalité peut être indiqué sur le formulaire)
 - Attestation de la fédération étrangère concernant le montant pour l'indemnité de formation (voir art. H.3.4.1.2) (Swiss Basketball se charge d'effectuer la demande pour obtenir l'attestation).

Pour ce cas de transfert-là, le montant demandé par la FIBA s'élève à CHF 3'000.-
La procédure dure environ 1 mois.